

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PETR FORÊT D'ORLÉANS-LOIRE-SOLOGNE RECRUTE

Habitants, venez participer à la vie de votre territoire !

Qu'est-ce qu'un Conseil de développement ?

Le Conseil de développement est une instance **consultative** qui associe la société civile aux réflexions du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR).

Il est composé de **membres bénévoles** issus des milieux associatifs, économiques, culturels et sociaux ou d'habitants du territoire.

Quel est le **rôle** des membres du Conseil de développement ?

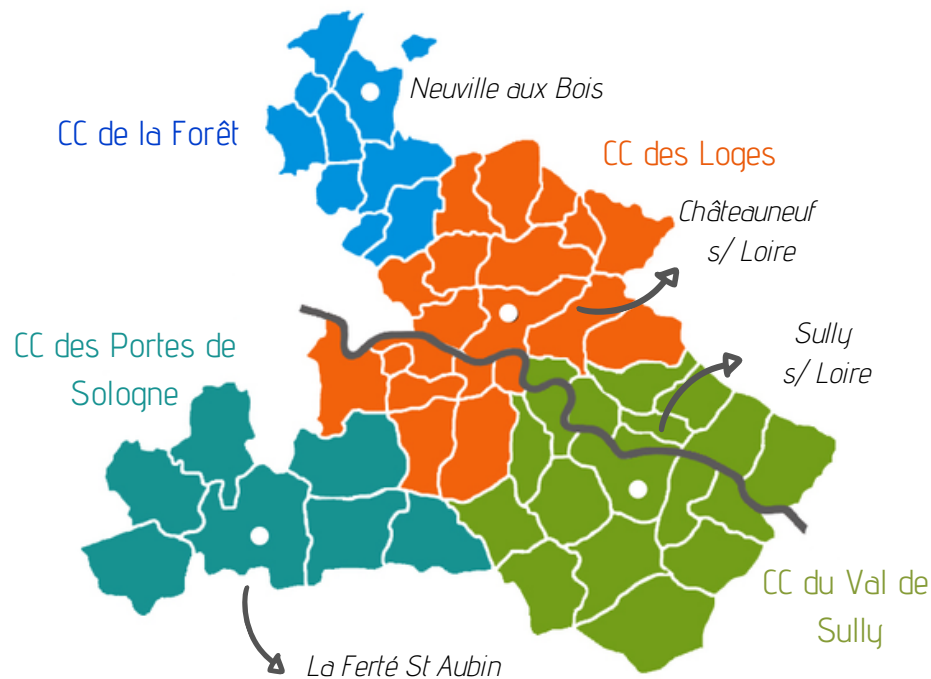
- Participation aux travaux du PETR
- Accompagnement des projets locaux
- Proposition d'actions et d'initiatives
- Diffusion des actions auprès des habitants

Comment participer ?

Vous habitez le territoire et vous souhaitez rejoindre le Conseil de développement ? Vous pouvez contacter Mathilde KERRIEN au **02 38 46 84 40** ou par email à l'adresse suivante : participation@petrforetorleans.fr
Plus d'informations sur : www.foretorleans-loire-sologne.fr

Le territoire

Le PETR est un territoire de projets d'aménagement et de développement local



Les domaines d'intervention

Mobilité Aménagement
Santé Tourisme Energie
Biodiversité

